

Registre des thèses juridiques (IURTHESIS)

(auparavant :
Centrale des
thèses

26.01.2021

IURTHESIS : Le registre des thèses juridiques suisses

IURTHESIS, le registre des thèses juridiques suisses, est géré par la Faculté de droit de l'Université de Fribourg pour l'ensemble des Universités suisses. Jusqu'à présent le registre était connu sous la dénomination *Centrale des thèses* ou *office de documentation*.

Le site de IURTHESIS offre deux options de recherche : une option de recherche publique, accessible sans mot de passe et une option de recherche qui requiert nom d'utilisateur et mot de passe, réservée aux universités.

La consultation du site permet de savoir si une thèse traitant d'un sujet particulier est déjà en cours de rédaction. Ensuite, afin de connaître les noms des personnes qui traitent un sujet identique ou voisin, un e-mail peut être envoyé à IURTHESIS, theses-juridiques@unifr.ch.

L'enregistrement d'un sujet de thèse de doctorat auprès de IURTHESIS n'est pas obligatoire, et ne constitue aucune protection. Cependant, la Faculté de droit de l'Université de Fribourg encourage les candidats et candidates au doctorat à enregistrer leur sujet.

Inscription des candidats et candidates au doctorat de l'Université de Fribourg : Après l'admission au doctorat par le Service d'admission et d'inscription de l'Université de Fribourg, le candidat ou la candidate au doctorat peut s'inscrire directement sur le site de IURTHESIS en utilisant le mot de passe suivant : FR20.

Contact :

theses-juridiques@unifr.ch

<https://iurthesis.unifr.ch>